



*Le Ministre*

00005377

N° MEN/SG/DPRE/DCP/csd

*Dakar, le 28 NOV 2017*

**Objet :** Concours des 10 mots de la Francophonie

**Madame, Messieurs les Inspecteurs d'Académie,**

Dans le cadre des activités de la Quinzaine de la Francophonie, le Ministère de l'Education Nationale, en partenariat avec la CONFEMEN, organise la 13<sup>ème</sup> édition du concours des 10 mots de la Francophonie.

L'édition de 2018, met à l'honneur les variétés du français. Les dix mots choisis, (accent, bagou, griot, jactance, ohé, placoter, susurrer, truculent, voix, volubile) invitent à partir à la découverte du français parlé dans différents territoires de la Francophonie.

Le Sénégal organise le concours simultanément, avec d'autres pays membres de la CONFEMEN.

A cet effet, j'invite tous les chefs d'établissement du primaire et du secondaire (1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> cycle) du public comme privé, à prendre toutes les dispositions nécessaires pour faire participer leurs établissements à cette activité de grande portée pédagogique, en faisant une large diffusion des sujets dudit concours auprès des élèves.

Le règlement en pièce jointe spécifie les modalités d'organisation du concours.

Après la sélection des meilleurs œuvres par les jurys (national et supranational), les lauréats seront récompensés lors d'une cérémonie de remise de prix qui se tiendra en mars 2018 à Dakar.

Pour le Ministre  
et par Délégation  
Le Secrétaire Général



**Ousmane SOW**

**A**

**Madame, Messieurs les Inspecteurs d'Académie**

**PJ:**

- Lettre adressée à Monsieur le Ministre de l'Education nationale;
- Circulaire;
- Sujet;
- Règlement du concours.